

LE NAUTISME A SAINT MARTIN et crise du Covid-19

Date : 06/05/20 à 17h

Réunion Microsoft Team

Ont participé : Erwan Lenormand, Philippe Jourdain, Sam Winn, Florence Jouvin, Brigitte Delaître, Valérie Leroy, Cyrille Philippe, Béatrice Wojcik, Bülent Gülay, Alexina Paya

GEOGRAPHIE

Depuis le décret du 19 avril 2020 de Sint-Maarten, l'île de Saint Martin est coupée en deux parties d'une façon réelle, avec deux frontières terrestres infranchissables et la frontière de Bellevue très contrôlée par les gendarmes et la police hollandaise. Seules les personnes munies d'une autorisation de la Préfecture ou du gouvernement de Sint-Maarten sont habilités à traverser la frontière. Cependant, les dérogations sont très difficiles à obtenir, de nombreuses personnes travaillant côté français et vivant côté hollandais n'ont rien reçu après maintes demandes. Pour accéder au côté Hollandais, les décisions sont très politiques. Au niveau maritime, les coast guards ont empêché le passage du pont alors que celui de Sandy-Ground est toujours fermé. Pendant la réunion, Mr Wery a informé par mail qu'il était possible de franchir le pont en contactant Mr Bertrand de la SLAC (bpeters@portstmaarten.sx)

SITUATION POLITIQUE

Depuis le passage d'IRMA sur Saint Martin, la situation est très complexe. L'Etat a apporté son aide humanitaire et solidaire pour relever Saint Martin de cette catastrophe mais aussi son autorité pour éviter une mise en état anarchique. La révision du PPRN a carrément divisé la population et mis le feu dans tous les quartiers pendant le début de la saison touristique ce qui a encore affaibli la situation économique. La COM et l'Etat se sont entêtés sur la façon de relever St Martin avec les conséquences lourdes pour la vie économique de l'île. Le troisième coup dur qu'est le Covid-19 a tout stoppé l'économie de beaucoup de secteurs, en particulier le secteur touristique, qui peinait à de relever du passage de Irma.

SITUATION CLIMATIQUE

C'est l'urgence du moment. A la veille de la saison cyclonique tous les efforts doivent être portés dans ce sens. A l'aube de la saison cyclonique, le milieu doit être plaisance en plein rush pour mettre à terre en sécurité les bateaux, faire les préparations techniques pour une traversée soit vers l'Europe, les Etats-Unis ou le sud de l'arc antillais. Il faut souligner que beaucoup de plaisanciers n'ont pas de contrat d'assurance avec la couverture cyclonique et la zone de Saint-Martin est exclue de leur contrat.

LES INFRASTRUCTURES MARITIMES

La seule marina sur laquelle le nautisme peut compter aujourd'hui est la Marina Fort-Louis. De gros travaux de remise en état et rénovation avaient débutés avant le confinement. Bülent aura un entretien avec Mme Lisa Barrot de l'Etablissement portuaire de Galisbay le lendemain de la réunion, afin d'être au courant de l'avancement/reprise des travaux.

Pour les trois autres marinas du côté français, leur situation est toujours la même, c'est-à-dire stagnante. Aucun projet n'est défini pour Port la Royale, Oyster-Pond est toujours en attente d'une nationalité et Anse-Marcel fonctionne à 25% de ses capacités.

Du côté hollandais toutes les marinas fonctionnent et sont remises en état d'une marina qui est restée fermée. Le plus important, leurs ponts fonctionnent et laissent l'accès au lagon même pour les bateaux de fort tirant d'eau.

Les travaux du pont sont à l'arrêt depuis le début du confinement. Après être allé à la pêche aux informations, il s'est avéré que la Collectivité à régler les problèmes de paiement à la société tributaire du marché, la Sogetras, mais que la difficulté va être de reprendre les travaux avec les règles du déconfinement. En effet, difficile pour les ouvriers de venir travailler sur le territoire avec la mise en quarantaine. Mr Laurent Guillaume a annoncé le lendemain de la réunion que la Collectivité et la Sogetras allaient régler ces problèmes lors d'une réunion le 12 mai, et que suite à la reprise des travaux, le pont pourrait ouvrir sous 10 jours. Ensuite, il y aura une deuxième phase de travaux pour changer le tablier qui aura lieu durant l'été.

LES CHANTIERS

Les quatre chantiers du côté français placés à l'intérieur du lagon ne sont plus accessibles et actuellement même les urgences ne peuvent être prises en charge faute d'accès. Ils doivent reprendre les travaux de préparation pour la saison cyclonique mais à cause du pont en panne leur carnet de réservation est presque vide. Le retard des travaux du pont ont entraîné 100% de perte sur toute la saison de carénage et 100% de perte au niveau des levages des bateaux faute d'accès. Mais outre l'aspect économique, c'est l'aspect humain qui risque d'être désastreux.

LES MOUILLAGES

La baie de Marigot est remplie de bateaux de plaisance dont une grande partie est habitée. Les sociétés de location ont aussi laissé une grande partie de leur flotte au mouillage par manque de places dans les Marinas avec le risque de pillage. Si les bateaux ne peuvent être mis en sécurité dans le lagon ou à terre à l'arrivée d'un cyclone ou même d'une forte houle de nord, les risques d'échouages sont grands. On a pu voir en novembre un bateau de 30 pieds échoué à Sandy-Ground qui n'est toujours pas enlevé. Comme dans le passé, l'établissement portuaire pourra décider d'interdire le mouillage à l'arrivée d'un cyclone, mais quid des habitants des navires et des échouages massifs de bateaux, souvent non assurés ?

LES MAGASINS D'ACCASTILLAGE

Leur approvisionnement est difficile à cause de la fermeture de la frontière. De plus, ces petites entreprises avancent souvent le matériel aux artisans qui les payent une fois les travaux finis. Actuellement, ces magasins ne sont plus en capacité de faire tourner les artisans, car leur trésorerie est à sec. Eux aussi sont tributaires du passage du pont, car ???

ACTIVITES NAUTIQUES

Indissociable de la saison touristique, les activités nautiques sont interdites depuis le 25 mars 2020. Après le passage d'Irma, leur activité avait été réduite à néant et ils comptaient sur 2019/2020 pour rentabiliser le remplacement de leur outil de travail obtenus avec des crédits et le remboursement des assurances pour certains d'entre eux. Ils se trouvent sans ressources pour plusieurs mois à venir. L'accès aux plages semble s'approcher mais la Préfecture n'a toujours pas autorisée la reprise des activités nautiques touristique et la navigation. Les Fédérations essaient de conseiller le ministère des sports pour une reprise des activités tout en respectant les gestes barrières mais pour le moment il n'y a pas de retour de leur part. Outre ce que pourra apporter la fréquentation des locaux, ce secteur sera très dépendant de la réouverture des lignes aériennes. On espère qu'un tourisme régional sera possible pour cet été.

EVENEMENTIEL

Les événements nautiques comme La Fête de la Mer, Le Forum des Métiers de la mer, le Sea discovery Day et plusieurs autres projets sont annulés pour le restant de l'année. Ceci est un coup dur pour Metimer qui vit grâce à ses produits de manifestation. De plus, les subventions économiques de la COM sont en gel pour le moment, ce qui laisse apercevoir une année 2021 compliquée.

LE CHOMAGE PARTIEL

C'est la mesure principale qui a été utilisée par l'ensemble du nautisme mais il y a déjà quelques petites entreprises qui sont en train de passer aux licenciements définitifs en mettant leur activité en sommeil. Le tourisme représente 80% de l'économie et le nautisme est très dépendant de ce secteur. Le Président de la Collectivité a demandé la possibilité de profiter de ce dispositif jusqu'à décembre 2020, reprise espérée de la saison touristique.

AIDES AUX ENTREPRISES EN DIFFICULTES

En plus de 1500 euros d'aide pour les entreprises en difficulté la COM va consacrer 5 M€ pour venir en aide supplémentaire aux entreprises. Toutes les petites entreprises n'ont pas des bilans à jour et elles ne sont pas en ce moment à jour de leurs devoirs fiscaux et sociaux. Elles ne pourront pas bénéficier de ces aides sauf si cette obligation ne soit pas pris en compte.

L'état demande un certificat sur l'honneur qui prouve que l'entreprise est à jour de sa fiscalité et les charges sociales. Signer un certificat est facile, mais en cas de contrôle s'il s'avère que l'entreprise n'est pas à jour la responsabilité correctionnelle est engagée. Il faut s'attendre qu'un grand nombre d'entre elles ne puissent traverser cette période.

Cela montre clairement qu'une professionnalisation de la profession est indispensable en 2020.

LES CREDITS GARANTIS PAR L'ETAT

Comme souligné par le Président de la Collectivité, les banques ne suivent pas cette mesure à Saint-Martin. Il y a quelques exceptions, mais cette mesure d'endettement qu'il faut quand même rembourser risque à long terme noyer les petites entreprises.

CONCLUSIONS

Les entrepreneurs de Saint-Martin qui commençaient à se sortir de la crise due à Irma et aux blocages dus à la révision du PPRN n'ont aucune visibilité pour l'avenir. Cependant il faut rester uni et faire un bon bilan dès la fin du confinement et remonter les problèmes vers la Préfecture, le ministère de l'Outre-Mer, la COM, l'Office du tourisme, la CCISM et la FIN.

La priorité est de redonner l'accès aux zones techniques nautiques afin que les chantiers, magasins d'accastillage, gréeurs, selliers, mécaniques, menuiserie, stratifieurs, peintres, frigoristes, électriciens, électroniciens, et toute la main d'œuvre diverse qui gravite autour de cette activité puisse travailler.

Le temps n'est pas à la répression mais à la remise en état du service public pour le bien du plus grand nombre.